

1. Les aides juridiques et financières

FOR 202

Présentation

Etant aidant ou un proche d'une personne atteinte de démence, nous pouvons nous sentir démunis face à des questions très concrètes de la vie quotidienne : comment puis-je m'assurer que les biens de mon proche soient protégés ? A quelles aides avons-nous droits ? A qui m'adresser pour prendre telle ou telle mesure ? C'est dans l'objectif de répondre à ce type de questions que nous vous proposons cette formation.

Participants

- Cette formation s'adresse aux proches d'une personne atteinte de démence.
- Nombre de participants : Minimum 12 - Maximum 20.

Objectifs

- Informer sur les différentes aides en matière de démence.
- Actualiser les connaissances de la législation concernant les aides juridiques et financières.

Programme

- **Droits à la sécurité sociale :**
 - Droits en assurabilité.
 - Avantages financiers pour les personnes atteintes de démence.
- **Droits résiduels :**
 - Droits à l'intégration et à l'aide sociale.
 - Garantie de revenus aux personnes âgées.
- **Gestion des biens :**
 - Le mandat général.
 - L'administration provisoire des biens.

- **Protection de la personne :**
 - Démarches pour l'établissement d'un diagnostic chez une tierce personne.
 - Démarches pour l'organisation des soins chez une tierce personne.

- **Mesures favorisant l'autonomie :**
 - Réduction d'impôts et de taxes.
 - Réduction de tarifs.
 - Carte de stationnement.

- **La conduite automobile : droits et devoirs**

- **Perspectives d'avenir et/ou d'améliorations du système**

Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exemples pratiques et d'échanges en groupe.

Durée

- 6 heures réparties sur 1 journée.

Frais d'inscription

- 90€ par personne.